



# 141<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)  
13-17 octobre 2019



Commission permanente  
du développement durable,  
du financement et du commerce

7 octobre 2019

## **Débat sur le thème *Généraliser la numérisation et l'économie circulaire pour réaliser les ODD, et notamment la consommation et la production responsables***

Lundi 14 octobre 2019 (9 heures – 11 h 30)  
Salle 3/0 (rez-de-chaussée), Bâtiment A, Centre Sava

### **Note d'orientation**

Ce débat préparatoire se tiendra sur le thème de la résolution que la Commission a prévu d'adopter lors de la 142<sup>e</sup> Assemblée, qui aura lieu en avril 2020. Il offrira aux Membres l'occasion de donner leur avis concernant les solutions susceptibles de généraliser la numérisation et l'économie circulaire pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Les Membres pourront également formuler des propositions d'initiatives parlementaires de nature à figurer dans la résolution.

Au cours de ces dernières décennies, la demande de ressources naturelles n'a cessé d'augmenter, entraînant avec elle une détérioration de l'environnement. La consommation mondiale de biens matériels continue à croître rapidement, ce qui remet en cause la réalisation des ODD dans leur ensemble, et de l'Objectif 12 sur l'établissement de modes de consommation et de production durables en particulier. En 2017, la consommation mondiale de biens matériels a atteint 92,1 milliards de tonnes, contre 87 milliards en 2015. Sans intervention politique urgente, l'extraction mondiale de ressources devrait être multipliée par 7 d'ici 2060, soit 190 milliards de tonnes contre 27 milliards en 1970.

Il est par conséquent urgent que se développent des concepts novateurs réduisant le gaspillage de ressources et les déchets, et généralisant les pratiques de durabilité dans tous les secteurs de l'économie. La notion d'économie circulaire, qui rompt avec le modèle linéaire de production et de consommation basé sur l'extraction, la production, l'utilisation et la mise au rebut, s'inscrit au nombre de ces concepts. Prônant au contraire le recyclage des matériaux, ce qui ferait diminuer la demande de ressources nouvelles et la consommation d'énergie, elle mise sur la gestion efficace et durable des ressources naturelles tout au long de leur cycle de vie. Ce faisant, elle permet de dissocier la croissance économique de l'utilisation non durable des ressources et de la pression que l'extraction des ressources exerce sur l'environnement, tout en réduisant les émissions de carbone et la production de déchets. Les processus circulaires, initialement appliqués au traitement des déchets industriels et urbains, font maintenant leur apparition dans des secteurs aussi divers que l'industrie minière et la production alimentaire.

En parallèle, la numérisation se poursuit à un rythme accéléré. Les technologies numériques recèlent le potentiel de contribuer à la réduction de la consommation de ressources en autorisant le recours à des méthodes de production moins gourmandes en ressources. Elles jouent aussi un rôle fondamental dans l'accélération de l'accès aux connaissances, aux services et aux compétences en instaurant de nouveaux canaux de communication et des modèles économiques novateurs, qui permettent à leur tour aux producteurs et aux consommateurs de poser des choix plus responsables et durables et les aident à effectuer une transition durable d'une économie linéaire à une économie circulaire.

La notion de numérique au service du développement (D4D, Digital4Development), qui vise à combler la brèche numérique entre pays développés et en développement, a pour but de transformer les technologies de l'information et de la communication (TIC) en catalyseurs du développement durable. Elle vise également à promouvoir l'accès à une connectivité à haut débit sécurisée et abordable, ainsi que la maîtrise des outils numériques et la création d'entreprises de ce secteur.

Le débat portera sur les questions suivantes :

- À quel stade en sommes-nous aujourd'hui en matière d'adoption de l'économie circulaire ?
- Quel type d'environnement juridique et réglementaire serait-il propice au déploiement de cette approche et quelles sont au contraire les entraves qui la brident ? Comment les parlements peuvent-ils contribuer à l'instauration d'un tel environnement et à l'élimination de ces entraves ?
- Dans quelle mesure la numérisation peut-elle accroître le potentiel de l'économie circulaire ? Quels sont les défis et les solutions potentielles et quel rôle les parlements peuvent-ils jouer à cet égard ?
- Quel potentiel la notion de D4D recèle-t-elle pour contribuer au glissement de modèles économiques linéaires à des modèles circulaires ?
- Quelles mesures les parlements peuvent-ils prendre pour garantir que les besoins des populations en matière de développement des capacités technologiques et d'accès aux services d'information numériques, ainsi que leurs droits en matière de propriété des données et de respect de la vie privée seront pris en considération dans le cadre de la numérisation ?
- Comment le monde des affaires peut-il être incité à mettre à profit la numérisation et l'économie circulaire et à investir dans ces deux domaines ? Que faut-il mettre en place pour réussir la transition d'une économie axée sur les produits à des modèles axés sur les services ?

Présidente :

- Mme Veronica Muzenda Tsitsi, Présidente de la Commission

Intervenants :

- M. Peder Jensen, Responsable du Secrétariat du Groupe international d'experts sur les ressources
- M. Jovan Kurbalija, Fondateur et Directeur de la DiploFoundation
- M. Daniel Spoiala, Gestionnaire principal de communauté, Groupe de travail UE-UA sur l'économie numérique (participation à distance)

Co-rapporteurs :

- M. Andries Gryffroy, Sénateur, Belgique
- Mme Silvia Diniča, Sénatrice, Roumanie
- M. Patrick Mariru, Parlementaire, Kenya